



◀ Fig. 1 Image de synthèse du projet lauréat qui reprend la photographie d'André Kern de 1954 (fig. 2), imaginant le futur du cinéma.
© FdMP architectes, 2021

▼ Fig. 2 Enseigne et dispositif d'entrée incluant l'espace public, tel un « pronaos » moderne.
© André Kern, 1954, collection privée

Le fabuleux destin du cinéma Le Plaza

Renaissance d'une salle de cinéma emblématique des années 1950

Par Pauline Nerfin, historienne de l'architecture,
pauline.nerfin@unige.ch

Vouée à la démolition, la plus grande salle de cinéma de Genève va se réincarner en un lieu de loisirs et de culture. Le Plaza, chef-d'œuvre de l'architecte moderniste Marc J. Saugey datant de 1952, sera restauré selon les règles de l'art et transformé en centre culturel consacré à l'univers du cinéma.





Fig. 3 Transparence littérale vers la salle depuis le foyer.

© Gustave Klemm, s.d., Ville de Genève

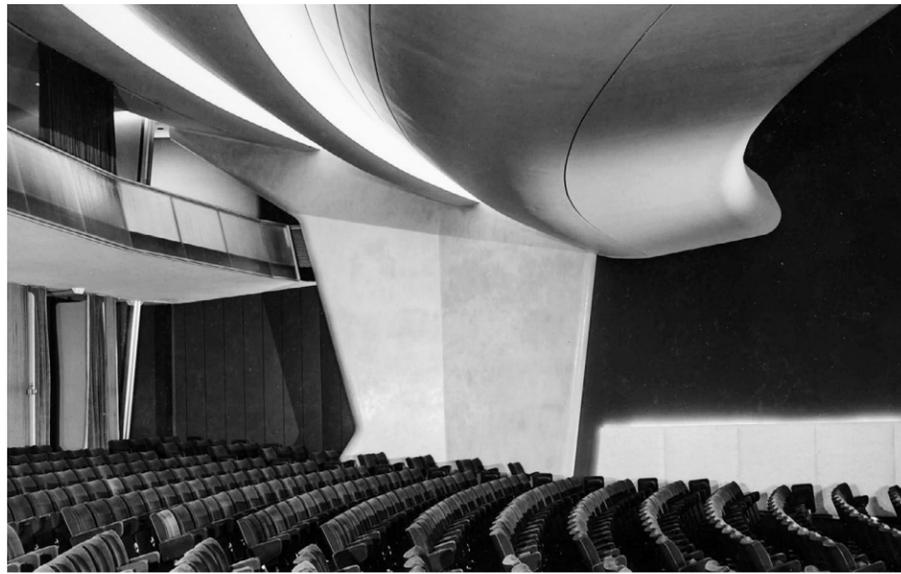


Fig. 4 Galerie et balcon suspendus au-dessus du parterre.

© Zschokke, 1952, collection privée



Fig. 5 Vue actuelle de la salle, sous le balcon. À gauche en bas, l'écran et la scène en béton.

© Michel Giesbrecht, 2020

Les aventures du cinéma genevois Le Plaza possèdent tous les ingrédients d'une bonne fiction : il y a des personnages attachants et des protagonistes caricaturaux, des intrigues à foison, des rebondissements, un climax, un triste dénouement et enfin un incroyable *happy end* même si en réalité ce n'est pas le mot « fin » qu'il faudrait écrire mais plutôt « renaissance » ou mieux encore « réanimation » pour reprendre le terme exprimé par le théoricien André Corboz¹.

Pour le lectorat qui n'a pas suivi cette véritable saga, je viens de *spoiler* la victoire des citoyennes et des citoyens qui ont défendu avec acharnement la sauvegarde patrimoniale de cette salle mythique du 7^{ème} art qu'est Le Plaza, chef-d'œuvre de l'architecte genevois moderniste Marc J. Saugey (1908–1971).

À l'américaine

Avant de poursuivre dans la temporalité actuelle, une première analepse dans les *fifties* s'impose : Le Plaza n'est pas seule-

ment le plus grand cinéma genevois – conçu avec 1300 places – il est surtout le plus avant-gardiste. Cette salle prend place au cœur du complexe multifonctionnel Mont-Blanc Centre érigé en 1951–1952 non loin de la gare Cornavin, qui reflète admirablement la période des trente glorieuses et s'inspire des typologies de l'*American way of life*.

La relation spatiale entre la salle et son environnement dénote une recherche approfondie ; depuis la rue, un « pronaos » moderne² accueille le public et le guide, grâce à une légère pente, aux guichets (fig. 2). Un rideau s'ouvrirait pendant les entractes (fig. 3), offrant aux passants une vue sur l'écran panoramique, le premier en Suisse à présenter des films en Cinémascope (dès 1953), procédé souvent confondu avec un format allongé qui fait dire à Fritz Lang dans le film *Le Mépris* que « ce n'est pas fait pour des hommes, c'est fait pour les serpents, pour les enterrements »³. La transparence et la continuité avec la vie urbaine est accentuée par la structure de la salle, dont l'élégance

aérienne est due aux six portiques en aluminium d'une portée de 40 mètres, prouesse technique unique en Europe, commentée ainsi par l'ingénieur civil Pierre Froidevaux : « c'est probablement une des œuvres dans lesquelles Saugey et moi avons investi la meilleure part de notre potentiel en créativité, en ingéniosité et en témérité. »⁴ Le balcon est soutenu uniquement par deux piliers en béton dont la qualité plastique renvoie à la métaphore aéronautique (fig. 4).

Classé, déclassé ... puis reclassé !

En raison de la valeur tant architecturale que sociétale du cinéma Le Plaza, les spécialistes du patrimoine bâti avaient demandé sa mise sous protection dès l'an 2000 lorsque le cinéma était toujours en exploitation. Premièrement par l'Institut d'architecture de l'Université de Genève (IAUG) en 2000, puis par l'association Patrimoine suisse Genève en 2002. Le Conseil d'État genevois y répondait favorablement en 2004 en classant l'ensemble Mont-Blanc Centre, y compris la salle de cinéma Le Plaza, soit la mesure

1 André Corboz, « Bâtiments anciens et fonctions actuelles : esquisses d'une approche de la « réanimation » », *Werk*, n° 11, 1975, p. 992.

2 Terme emprunté à Bruno Reichlin, « Cinéma Le Plaza : le critère de la rareté. Une lettre ouverte du Prof. Bruno Reichlin au Conseil d'État de la République et Canton de Genève », 28 novembre 2018, publiée sur le groupe Facebook « Touchez pas au Plaza », 20 décembre 2018.

3 Film de Jean-Luc Godard sorti en 1964.

4 Pierre Froidevaux, « Marc-Joseph Saugey et son ingénieur » in Association pour la sauvegarde du cinéma Manhattan, *Le Cinéma Manhattan à Genève, Révélation d'un espace*, Genève, 1992, p. 26.



Fig. 6 Image de synthèse du projet lauréat, la Brasserie Europe, qui sera connectée au balcon de la salle de cinéma. © FdMP architectes, 2021

de protection cantonale la plus haute. La même année, le cinéma cessait son exploitation. Commence alors une très longue aventure administrative et judiciaire, avec des recours de toutes parts interjetés auprès des tribunaux. Finalement, en 2011, le Conseil d'État finit par (re)classer l'ensemble Mont-Blanc Centre en excluant le cinéma. La société propriétaire recourt une fois encore mais le tribunal fédéral lui donnera tort. En 2015, l'autorisation de démolir Le Plaza est délivrée ; les associations de défense du patrimoine ont alors épuisé toutes les voies de recours pouvant surseoir à la démolition de ce lieu emblématique. Son sort semble bel et bien scellé par un propriétaire qui, ne le jugeant plus suffisamment rentable, a planifié sa destruction pour y substituer un parking et de nouvelles surfaces commerciales, coiffées d'une résidence de logements estudiantins, alibi employé fréquemment pour densifier la ville.

Sauvetage de dernière minute

D'anciennes voix et des nouvelles s'indignent alors et scandent la perte inestimable que représenterait cette démolition. Un collectif nommé « Le Plaza insoumis » décide de se battre jusqu'au bout. De nombreux articles tentent de faire bouger la classe politique mais sans grand succès. Le collectif parvient à faire signer une pétition par 13 000 personnes, demandant la préservation de cette salle mythique. Les pétitionnaires sont certes entendus mais rien ne semble bouger. En novembre 2017, le groupe d'irréductibles envoie alors au Conseil d'État une initiative de plus de 11 300 paraphe qui demande à l'État d'acheter Le Plaza et d'en faire un lieu culturel⁵. La chancellerie ruine tous les espoirs en déclarant l'initiative irrecevable en raison d'inconstitutionnalité. Pourtant

⁵ Initiative populaire cantonale législative intitulée *Le Plaza ne doit pas mourir* (IN 166).

à l'été 2019, alors que les autorisations de démolir et de construire sont en force, pas le moindre bulldozer à l'horizon : immuable, Le Plaza semble comme la Belle au bois dormant, il attend d'être réanimé (fig. 5). Le magique baiser qui allait le réveiller se fait tout en douceur : par voie de presse, la Fondation Hans Wilsdorf annonce le 7 août 2019 qu'elle vient de racheter tout l'ensemble, le Mont-Blanc Centre et Le Plaza. La nouvelle se propage sur la ville, les amoureux du Plaza sont en liesse, la spéculation immobilière était tombée, Le Plaza serait sauvé ! Dans la foulée on apprendait qu'une fondation dédiée allait voir le jour, la fondation Plaza, que le cinéma allait être à nouveau classé et restauré selon les règles de l'art et que le lieu deviendrait un centre consacré au monde du cinéma.

De nos jours, il est en effet manifeste que les grandes salles de cinéma trouvent un regain d'intérêt auprès d'un public pour qui

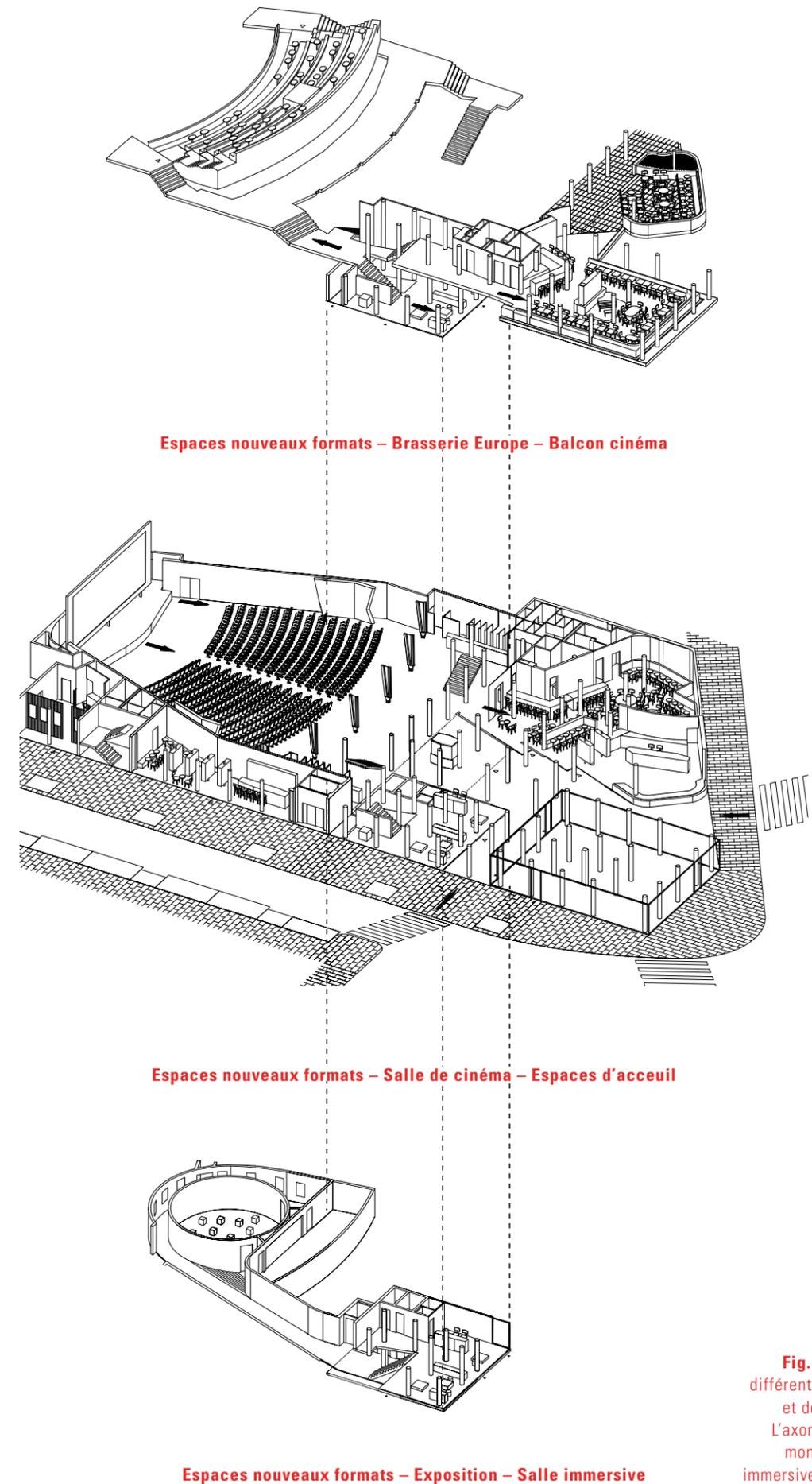


Fig. 7 Axonométries des différents niveaux du cinéma et des espaces annexes. L'axonométrie du sous-sol montre la nouvelle salle immersive. © FdMP architectes, 2021

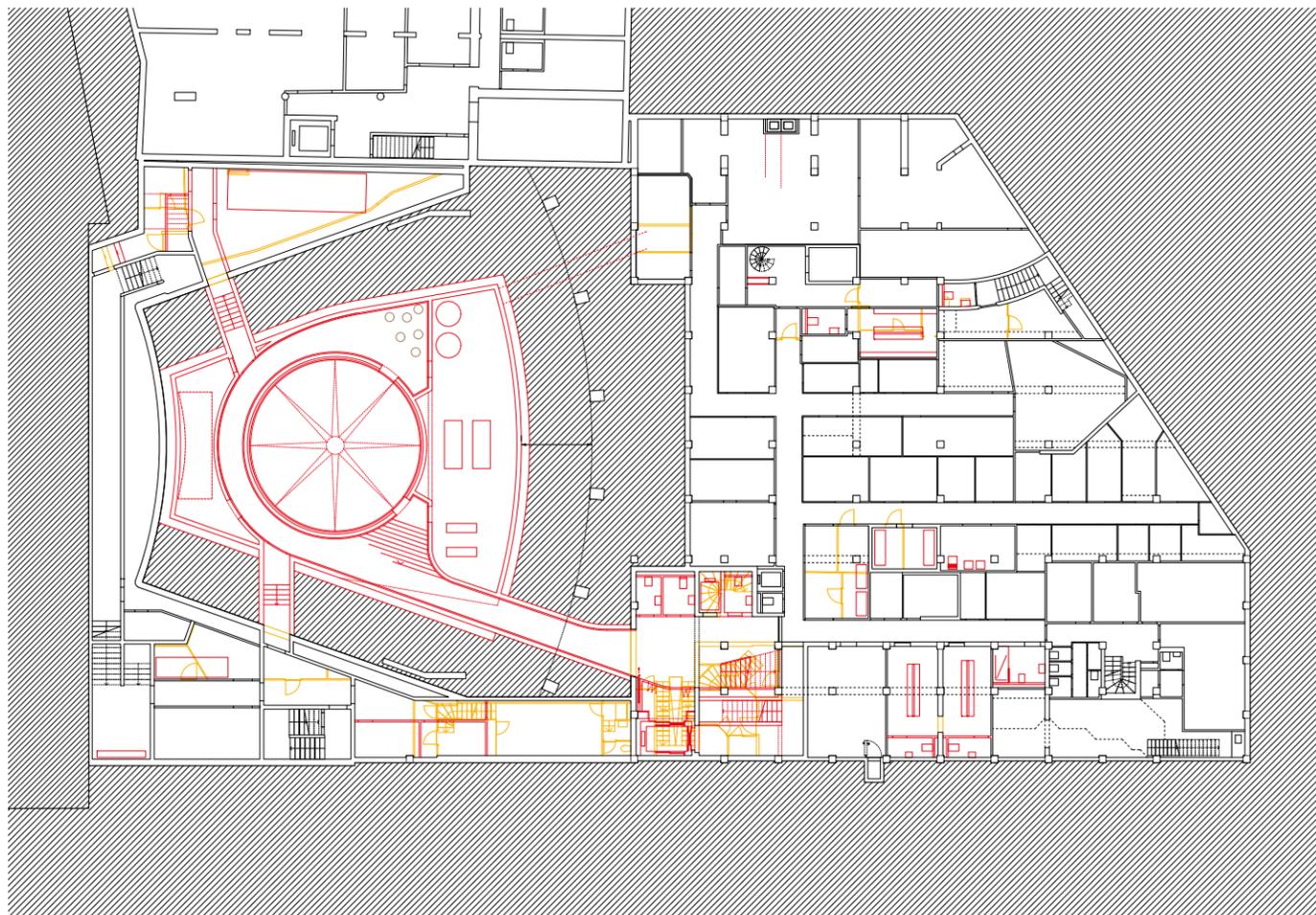
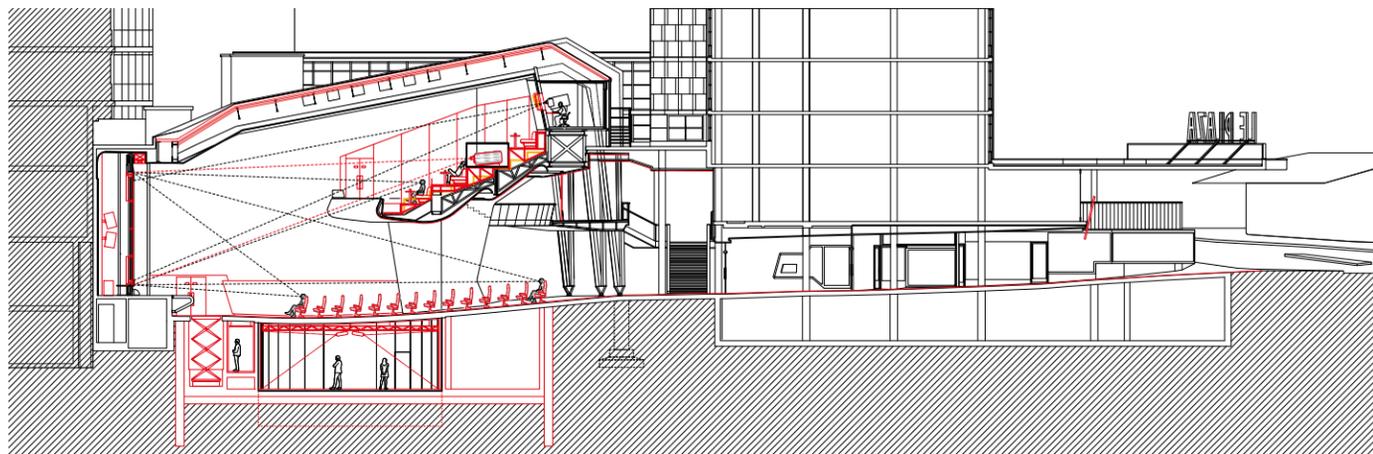


Fig. 9 Coupe où l'on voit la salle immersive implantée sous la salle historique. À gauche de la nouvelle salle, un proscénium rétractable qui peut monter pour agrandir la scène selon les événements.

Le plan du sous-sol explique comment la rampe tourne autour de la salle immersive pour arriver dans un petit espace d'exposition. Une certaine place est consacrée aux locaux techniques Génilac, le projet des Services industriels genevois pour chauffer et rafraîchir les bâtiments grâce à l'eau du Léman. © FdMP architectes, 2021

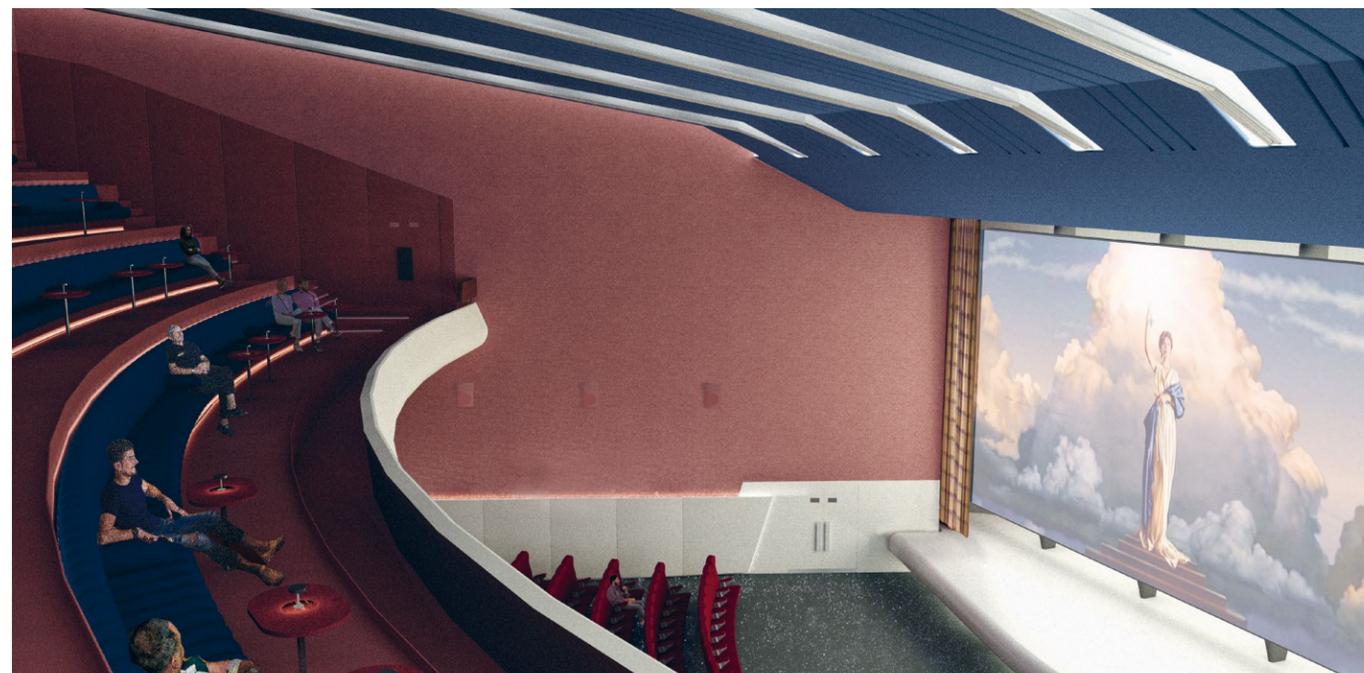


Fig. 10 Image de synthèse, vue depuis le balcon. Les six fermes de charpente en aluminium sont bien représentées. © FdMP architectes, 2021

la consommation culturelle doit être augmentée d'une essentielle cohésion sociale ; ce qui a été du reste confirmé depuis ces deux dernières années de pandémie. Bien que la rareté de la structure constructive du cinéma Le Plaza justifierait à elle seule sa conservation et son classement, il faut aussi sauver la qualité inédite du dispositif spatial – la « nouvelle vue »⁶ que Saugey nous permet d'envisager – soit la savante séquence d'une promenade architecturale menant de l'espace réel de la ville à l'espace fictionnel de l'écran.

Une forte mobilisation a payé

Ce que l'on peut en déduire, c'est que la mobilisation fonctionne lorsqu'il s'agit de sauvegarder des bâtiments patrimoniaux qui sont aussi des lieux de mémoire. Une autre salle de cinéma genevoise – Le Paris, devenu Le Manhattan et actuel Auditorium Ardit – du même architecte avait déjà échappé à la démolition au début des années 1990 et ce *in extremis* grâce à une intense mobilisation⁷. Évidemment la manne providentielle de la Fondation Hans Wilsdorf rend le rêve réel, mais si cette dernière a pris une telle décision, c'est naturellement grâce aux efforts du collectif qui a permis de révéler au grand jour l'attachement de la population à ce lieu.

Le projet de réanimation

La toute nouvelle fondation Plaza a rapidement organisé un concours d'architecture sur invitation, avec un premier tour anonyme et un second sous la forme d'un mandat d'études parallèles (MEP). Le jury, composé d'architectes et de personnes œuvrant dans le monde du cinéma et de la culture, a évalué les douze projets déposés dont la grande majorité était issue de bureaux genevois, ce qui était une volonté du maître de l'ouvrage. Le programme du concours précisait qu'une fois restauré le cinéma offrirait une programmation différente d'une salle classique, en accueillant des festivals, des rétrospectives ou des cérémonies. L'idée est de « créer un véritable *éco-système du cinéma* »⁸ en rénovant le cinéma ainsi que « ses espaces adjacents pour y développer le projet inédit d'un Centre Culturel Architecture et Cinéma »⁹, qui sera nanti d'un restaurant grâce à la réanimation de la Brasserie Europe (fig. 6), d'un Bar-Glacier restitué, d'une bibliothèque spécialisée en cinéma, architecture et art contemporain, d'un espace consacré à un centre de documentation sur Marc J. Saugey et d'une salle annexe dévolue aux nouveaux formats numériques. Mais surtout – et il semble que le projet lauréat *La Nuit américaine* du bureau FdMP ait été choisi par la majorité du jury

6 Alberto Sartoris, *Joseph-Marc Saugey 1908–1971 ou l'architecture retrouvée*, Édition des Valeurs nouvelles, Cahier n° 3, 1991, pp. 37–38.

7 Le Manhattan fut classé en 1993, acheté l'année suivante par la Fondation Ardit et offert en 1995 à l'État de Genève. 8 Fondation Plaza, *Rénovation du cinéma Plaza, Concours d'architecture, rapport du Jury*, plaquette, septembre 2021, p. 5.

8 Fondation Plaza, *Rénovation du cinéma Plaza, Concours d'architecture, rapport du Jury*, plaquette, septembre 2021, p. 5.

9 *Ibid.*, p. 4.



Fig. 11 Vue actuelle, depuis le balcon. On sent fortement la présence des six fermes en aluminium de la charpente. © Michel Giesbrecht, 2020

particulièrement en regard de cet élément – une toute nouvelle salle immersive dévolue aux créations digitales innovantes (fig. 7). Comme un tiers des concurrents, FdMP a pris le risque de situer cette salle en sous-sol, au-dessous de la salle historique ; une pratique controversée parmi les spécialistes de la conservation du patrimoine bâti, mais qui permet dans ce projet-ci, de donner une assise généreuse à cette salle sans devoir rogner sur les espaces existants. Ainsi le projet suit parfaitement le principe de la « réanimation » : il conservera tout ce qui doit l'être, restaurera le maximum et restituera quand il le faudra. Quant au programme de la salle immersive, le projet se permet de le créer *ex novo* et signe un dispositif de rampe pour accéder à cet élément majeur en sous-sol, rampe qui offre de surcroît un espace d'exposition (fig. 8) et qui débouche sur la nouvelle salle circulaire, qui par sa géométrie se contraste, se détache et s'autonomise de la salle historique (fig. 9). FdMP dessinera également les nouveaux fauteuils du cinéma – personne ne s'accorde sur la couleur

des fauteuils d'origine, rouge ou bleu, avis et souvenirs divergent –, il y aura 650 places au parterre et 100 places au balcon ; loin des 1300 places des années 1950, mais déjà un nombre important (fig. 10/11). Le propos de *La Nuit américaine* est « d'offrir un accès direct de l'espace public à chaque partie du programme et dans le même temps d'en permettre des liaisons inédites, dynamisant l'ensemble »¹⁰.

« Actuellement sur votre écran »

Le visage que nous montre Le Plaza aujourd'hui, en attente de sa réanimation, est une salle mise à nu ; tous les revêtements ajoutés au fil du temps ont été arrachés. Un doute fugace me traverse : n'est-il pas simplement beau ainsi ? Décrépi, certes, mais réveillant un sentiment de me trouver à l'intérieur d'un espace sacré, se suffisant à lui-même. Restauré, transformé, entièrement dévolu au cinéma une fois réanimé, peut-être sera-t-il encore plus beau en 2024 après le chantier ? Son animation n'a cependant pas attendu le commencement des travaux. Depuis deux ans, plusieurs artistes participent à son réveil : Christian Robert-Tissot change saisonnièrement les citations qu'il propose en lettres placées sur l'enseigne lumineuse en néon et c'est peut-être l'œuvre la plus visible depuis l'espace public. L'exposition « Passé Présent Futur »¹¹ a permis ainsi de présenter tous les projets issus du concours d'architecture mais également plusieurs propositions artistiques variées. La programmation se renouvelle. On peut affirmer désormais que si les aventures du cinéma Le Plaza sont loin d'être terminées, toutes les étoiles sont cette fois bien alignées. ■

¹⁰ *Ibid.*, p.13.

¹¹ Cette exposition a eu lieu au mois d'octobre 2021 à l'intérieur du cinéma. Il s'agit de l'épisode 1 ; d'autres suivront.

Resümee

Die abenteuerliche Geschichte des Genfer Kinos Le Plaza – ein Meisterwerk des modernen Genfer Architekten Marc J. Saugey – besitzt alle Zutaten für einen packenden Film, vor allem ein unglaubliches Happy End, wobei man eigentlich nicht von einem «Ende» sprechen sollte, sondern vielmehr von einer «Wiederbelebung». Das Le Plaza ist mit seinen ursprünglich geplanten 1300 Plätzen nicht nur das grösste, sondern auch das avantgardistischste Genfer Kino. Der Saal befindet sich im Herzen des Mont-Blanc Centre, eines multifunktionalen Geschäftszentrums aus den Jahren 1951/52 unweit des Bahnhofs Cornavin, das auf wunderbare Weise an die Zeit des Aufschwungs nach dem Zweiten Weltkrieg erinnert.

Fachleute für Denkmalpflege hatten schon im Jahr 2000 gefordert, das Le Plaza wegen seiner architektonischen und gesellschaftlichen Bedeutung unter Schutz zu stellen. Dies geschah zunächst auch, aber dann wurde das Kino wieder aus dem Inventar entlassen und 2015 wurde schliesslich nach einem langen politischen und gerichtlichen Seilziehen die Abbruchbewilligung erteilt. Ein Kollektiv beschloss daraufhin, diesen Entscheid mit Veranstaltungen, Artikeln, einer Petition und zu guter Letzt mit einer kantonalen Initiative bis zum bitteren Ende zu bekämpfen. Die Rettung gelang schliesslich über die Stiftung Hans Wilsdorf, die das Mont-Blanc Centre, inklusive Le Plaza, im August 2019 kaufte. Sie kündigte an, das Kino wieder unter Denkmalschutz zu stellen, fachgerecht zu restaurieren und den Ort zu einem Kulturzentrum zu machen, das der Welt des Kinos gewidmet ist. 2020 wurde ein Architekturwettbewerb veranstaltet, aus dem das Projekt «La Nuit américaine» des Büros FdMP als Sieger hervorging. Ausschlaggebend war für die Jury insbesondere der geplante völlig neue, immersive Saal für innovative digitale Kreationen, der unter dem historischen Saal zu liegen kommt. Bis zur sehnlichst erwarteten Eröffnung im Jahr 2024 wird das Gebäude mit einem umfangreichen künstlerischen Programm bespielt.

Bibliographie

- Christian Bischoff, « Le cinéma Plaza sur la liste rouge : la pièce maîtresse du Mont-Blanc Centre serait-elle en péril ? », in *Heimatschutz/Patrimoine*, n° 4, 2014.
- Tarramo Broennimann, Philippe Meier, « Le Plaza, un espace d'avant-garde à Genève. Le cinéma de Marc-Joseph Saugey en péril », in *Faces*, n° 74, automne 2018, pp. 56–59.
- Catherine Courtiau, « Le Plaza, premier cinéma avant-gardiste de Saugey à Genève, un chef-d'œuvre en péril », in *Alerte*, n° 141, automne 2017.
- Catherine Dumont d'Ayot, « Marc J. Saugey et Mont-Blanc Centre : l'invention de l'immeuble commercial multifonctionnel », in *Tracés*, 2 octobre 2017.
- Catherine Dumont d'Ayot, « Un douloureux fiasco juridique. Notes sur la démolition prochaine du cinéma Le Plaza », in *Heimatschutz/Patrimoine*, n° 2, 2016.
- Pierre Froidevaux, « Marc-Joseph Saugey et son ingénieur », in Association pour la sauvegarde du cinéma Manhattan, *Le Cinéma Manhattan à Genève, Révélation d'un espace*, Genève, 1992.
- Bruno Reichlin, « Cinéma Le Plaza : le critère de la rareté. Une lettre ouverte du Prof. Bruno Reichlin au Conseil d'État de la République et Canton de Genève », 28 novembre 2018, publiée sur le groupe Facebook « Touchez pas au Plaza », 20 décembre 2018.
- Alberto Sartoris, *Joseph-Marc Saugey 1908–1971 ou l'architecture retrouvée*, Édition des Valeurs nouvelles, cahier n° 3, 1991.
- Pascale Zimmermann, « Le Plaza renouera avec les Genevois cet automne », *Tribune de Genève*, 7 juillet 2020, p. 15.
- Fondation Plaza, *Rénovation du cinéma Plaza, Concours d'architecture, rapport du Jury*, plaquette, septembre 2021.